

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES LE :</p> <p align="right">★ 13 DEC. 2019 ★</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 17 Procurations : 4 Absents : 8 Votants : 21</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le onze décembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 5 décembre 2019</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Magali GRANDSIMON, Laurent VALLET, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL.</p> <p>PROCURATIONS : Alain AUBERT à Michel PASDELOUP, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Marie-Ange KOFFEL à Yvelise MONTANE, Jean-Pierre ZANATTA à Alain VIDAL.</p> <p>ABSENTS : Corinne CORDELIER, Bruno BENOIST, Floréal PALAZON, Jennifer DURAND, Line DELHON, Eva FLORES, Manuel SOLSONA, Joëlle GARCIA.</p> <p>Secrétaire de séance : Yvelise MONTANE</p>	
<p>N° 4637</p> <p>OBJET :</p> <p>Muretain Agglo Rapport de la Chambre Régionale des Comptes</p>	<p>Vu le rapport d'observations définitives portant sur le contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté d'Agglomération Le Muretain Agglo au titre des exercices 2012 et suivants transmis par la Chambre Régionale des Comptes au président de l'établissement qui l'a présenté au Conseil communautaire le 12 novembre 2019 ;</p> <p>Vu qu'en application des dispositions de l'article L 243-8 du Code des Juridictions Financières la Chambre a transmis ce document aux Maires de toutes les Communes - membres de la communauté d'agglomération ;</p> <p>Considérant que ce document ainsi que la réponse du Muretain Agglo doivent être présentés par chaque Maire au Conseil municipal de la commune et doit donner lieu à débat ;</p> <p>Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'en débattre.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteste en avoir débattu.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 13 DEC. 2019</p> <p>Affiché le : 16 DEC. 2019</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 12 décembre 2019</p> <p align="right">Le Maire, Alain PACE</p> 